



COMMUNIQUÉ

Nivillac, le 15 novembre 2022

La Direction refuse d'écouter les personnels, ils ont décidé de se faire entendre !

Aujourd'hui, une vingtaine d'agents de l'hôpital Basse Vilaine était réunie à 14h30 devant l'établissement pour le respect du droit à élire leurs représentants au sein du Comité Social d'Etablissement (CSE).

En effet, la direction refuse d'afficher la seule liste de candidat.es déposé par la CGT en vue des élections professionnelles de fin d'année. Malgré, nos nombreuses sollicitations de demande rendez-vous, le directeur ne daigne pas nous répondre.

Les personnels sont dépossédés de leur moyen d'expression démocratique dans l'établissement. Ils revendiquent le respect de la démocratie et la volonté d'un véritable dialogue dans les instances.

Si la direction refuse le dialogue, nous n'aurons d'autre choix que de contester devant le Tribunal administratif le résultat de ces élections.

Dans l'établissement, il y a un peu plus de 63% de l'effectif total qui est contractuel.les dont 57% en contrat à durée à déterminer tous métiers confondus. C'est un des établissements où le taux de précarité est le plus important dans le Morbihan. Dans un contexte de forte tension des métiers du soin, les personnels exigent un plan massif de mise en stage avec une reprise totale de l'ancienneté.

De plus, l'hôpital de Basse Vilaine est le seul établissement à ne pas verser la prime d'aide-soignant aux agents contractuel.les (CCD et CDI) soit 135 euros (minimum) en moins sur la fiche de paie par rapport. Également, ils ne bénéficient pas non plus de la prime de service, de l'avancement de carrière automatique, n'ont pas le régime de retraite et un certain nombre de primes comme les agents titulaires.

Ils souhaitent que les réunions de qualité de vie au travail soient un outil d'amélioration pour les instances représentatives des personnels et non une chambre d'enregistrement.

D'ores et déjà, la CGT a saisi la Direction générale de l'Offre de soins au ministère de la Santé.

D'autres initiatives seront organisées dans les prochaines semaines, si les agents ne sont pas entendu.es.

Ludovic Bénabès secrétaire général

Pour l'Union Syndicale Départementale CGT Santé Action Sociale du Morbihan

Contact presse : 06.45.52.60.30